

COMITE DIRECTEUR du 11 juin 2020

Le jeudi 11 juin 2020 à 9h00, les membres du comité directeur du CRE se sont réunis en visioconférence.

Présents :	Invités :	Absents :
<ul style="list-style-type: none">▪ Laurent DUBORGET▪ Emmanuelle ARRIGHI▪ Sandrine MATTEI▪ Philippe OUVRIER-BUFFET▪ Jennifer PANCRAZI▪ Jessica PAPI▪ Nathalie PAPION▪ Lorraine POIROT▪ Laëtitia TAILLADE	<ul style="list-style-type: none">▪ François ALBERTINI▪ Thierry ANGOT	<ul style="list-style-type: none">▪ Pascale BENVEL▪ Marie-Line COPPOLANI▪ Andréa PULICANI▪ François VESCOVALI

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence et rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 20 avril 2020
2. Point financier
3. Commissions
4. Charte des engagements écoresponsables des organisateurs d'événements
5. Projets 2021
6. Dispositif Experts Fédéraux 2021
7. Plan de relance de l'activité
8. Questions diverses

1. Approbation du procès-verbal du Comité Directeur du 20 avril 2020

Aucune remarque n'étant apportée, le procès-verbal du comité directeur du 20 avril 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Point financier

2.1 Aides financières exceptionnelles [COVID-19]

Le Haras des Sables n' a pas souhaité effectuer ses demandes d'aide exceptionnelle auprès du CRE. Le écuries de la Facciata ont été ajoutées à la liste des bénéficiaires pour un montant global de 1150€.

2.2 Virements en deux étapes

La mise en place des virements en deux étapes nécessite un service spécifique dont l'abonnement s'élève à 46 euros par mois. Les membres du comité directeur, à l'unanimité, ne souhaitent pas budgétiser cette dépense sur le prochain exercice.

3. Commissions

3.1 Commission Hunter

La commission Hunter compte deux membres actifs à ce jour. Les membres du comité directeur décident d'ouvrir un appel à candidature afin de relancer l'activité de la commission et de programmer un forum afin d'organiser la discipline pour la rentrée de septembre.

3.2 Règlements

Les commissions reportent les mêmes règlements qu'en 2020 pour leurs disciplines respectives. Le mode de comptage des points pour les Coupes de Corses sera modifié pour le TREC et le Pony-Games.

Les budgets attribués seront également reportés et pourront être réajustés lors du budget prévisionnel 2021 par la commission finance et développement.

3.3 Formulaire de satisfaction

Le formulaire de satisfaction ne sera pas mis à disposition des participants en version papier sur les terrains de concours comme suggéré lors des forums dans les micro-régions. Les organisateurs devront mettre un lien vers le formulaire en ligne depuis leur DUC dans la rubrique infos utiles.

3.4 Calendrier CirR

Les commissions concernées sont invitées à se réunir afin d'élaborer ensemble le calendrier des circuits labellisés en évitant les superpositions de concours CirR dans la mesure du possible. Le cas échéant, dans la même région.

4. Charte des engagements écoresponsables des organisateurs d'événements

Le Président présente la charte des engagements écoresponsables qui sera proposée aux organisateurs de compétition afin de prétendre à un label « concours propres».

Ces concours seraient subventionnés indirectement par l'office de l'environnement.

Les membres du comité directeur sont perplexes quant à la faisabilité sur différents points, la charte devra être affinée.

5. Projets 2021

Sur proposition du Président, les membres du comité directeur retiennent les projets suivants :

- > création d'un fonds de garantie, mise en place d'un comité de pilotage.
- > achat de casquettes et/ou autres vêtements à l'effigie du CRE ayant vocation à identifier les officiels de compétitions sur les terrains de concours.
- > réfection du site internet du CRE.
- > organisation d'un événement innovant style pony-camp, appel à projet.
- > soutien des actions semaine du développement durable (18 septembre-8 octobre).
- > édition d'un calendrier CRE proposé à la vente dès fin novembre.
- > lancement de Miloé.

Il revient à la commission finance et développement de les organiser et de les budgétiser sur le prévisionnel de l'exercice 2021.

6. Dispositif experts fédéraux 2021

Les stages annulés pour cause de pandémie seront reportés sur l'exercice 2021. Le choix des intervenants et des lieux sont maintenus. A savoir :

- > 2 jours spectacle équestre avec Diego CASSARO au centre Equiloisirs FAE,
- > 1 journée accueil des différents publics avec Frédérique BERTHOLON à Ajaccio Équitation,
- > 2 jours pédagogie avec Loïc WULLEMAN, lieu à définir.

Les membres du comité directeurs approuvent à l'unanimité l'organisation d'un stage longues rênes en vue de développer l'attelage.

7. Plan de relance des activités

7.1 Au niveau national

Monsieur François ALBERTINI, secrétaire général de la Fédération Française d'Équitation explique que l'association est en attente du décret d'application de l'aide de l'état annoncée pour un montant de 20 millions d'euros. L'aide sera versée aux établissements équestres à raison de 120€/cheval et plafonnée à 30 chevaux.

Il annonce la diffusion d'un clip promotionnel diffusé sur TF1 à partir de septembre ainsi qu'une campagne dans la presse quotidienne et dans les journaux pour enfants.

Il précise que les subventions versées au CRE ne seront pas revues à la baisse pour 2021.

7.2 Au niveau régional

La fédération Française d'Équitation attribuera une aide financière globale d'un montant de 20 000€ au CRE pour un plan de relance des activités. Sur proposition du Président, les membres du comité directeur retiennent les actions suivantes :

> communication dans les médias.

> parrainage licence : le CRE reversera une somme (à définir) au club qui recrute un nouveau licencié via le parrainage d'un cavalier qui paiera sa licence moins chère. Un appel à candidature sera lancé afin d'identifier les clubs partenaires.

> coupons sports : le CRE attribuera une somme (à définir) correspondant à un nombre de coupons sports que le club distribuera aux personnes de son choix en privilégiant les soignants et les personnes défavorisées. Le club devra préalablement fournir une liste de ces personnes et expliquer son choix.

> dotation des concours clubs.

Une réunion de la commission finance et développement sera programmée afin d'établir la ventilation du budget.

8. Questions diverses

8.1 Championnats régionaux 2021

L'attribution des Championnats n'ayant pas pu se tenir en 2020 est reportée sur 2021.

8.2 Concours TREC du 20 septembre 2020

L'écurie Saint Jean n'assurera pas l'organisation du concours TREC prévu au calendrier le 20 septembre 2020. La commission TREC émet un avis favorable à la candidature du centre équestre Equiloisirs FAE pour reprendre la date. La décision est approuvée à l'unanimité.

8.3 Formation chef de piste

Une formation chef de piste dispensée par Laurent DUBORGET sera organisée pour le mois de septembre 2020.

8.4 Sessions d'examens AE et BPJEPS

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité la diffusion des sessions d'examens AE et BPJEPS par les moyens de communications du CRE.

8.5 Assemblée Générale du Conseil du Cheval en Corse

L'assemblée générale du conseil du cheval en Corse aura lieu le mardi 30 juin à 14h30 à l'Hôtel HR de Corte. Le Président souhaite se faire représenter. Aucun membre du comité directeur présent à la visioconférence n'est volontaire.

8.6 Défibrillateurs

L'acquisition de défibrillateurs devra être étudiée afin de pouvoir les mettre à disposition sur les terrains de concours. Le Président suggère d'en prévoir un par département.

8.7 Prochain Comité Directeur

La prochaine réunion du comité directeur se tiendra fin juillet/début août en présence concrète si la situation le permet.

Laurent DUBORGET
Président

Laëtitia TAILLADE
Secrétaire générale